

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

02

SOCIAL

01

ADMINISTRATION

13

ECONOMIE

01

RURAL

04

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

ENERGIE

01

N° 2738

30 Janvier 2023

30 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N1B : KOURGUI-GANSÉ-KOLOFATA-KÉRAWA (FRONTIÈRE NIGÉRIA) DE 28,9 KM DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2023

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">025/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/BB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 025/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/BB/2023 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/12/2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES REGIONALES R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ET DU MINEPAT EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/ DU 30/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°001/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/ DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION D'INFRUCTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO//INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO//INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BATIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION DE L'INS - EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	06-03-2023

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/CHC/DG p.i/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°001 /C/CHC/DG P.I/23 DU 25 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CHC-SA/CIPM/2022 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENTS DES BUREAUX DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A YAOUNDE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">026/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NRT/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 026/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NRT/2022 DU 23/01/2023 RECTIFICATIVE DE LA DECISION N° 345/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 DU 24/10/2022, PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FOND ROUTIER, EXERCICE 2022.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/DC/INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES BAIES VITREES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 28-02-2023
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/CRTV/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> CAMEROON RADIO TELEVISIONAVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, EN PROCÉDURE D'URGENCE  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 28-02-2023
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/DC/INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ENTRETIEN DU SYSTEME ELECTRIQUE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 03-03-2023
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/ADC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/ADC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 06 FEVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET DU PETIT MATÉRIEL D'ENTRETIEN A L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD  <b>Nature de prestation</b> Fournitures  <b>Date de cloture</b> 02-02-2023
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/DC/INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIES, PLOMBERIE SANITAIRE ET GESTION D'EAU DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 01-03-2023
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0003/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERE N°003/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SPM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT DE TROIS (03) OSC EN VUE DE L'ACTUALISATION DES PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT DE TROIS (03) COMMUNES DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. <b>Nature de prestation</b> Prestation Intellectuelle <b>Date de cloture</b> 17-02-2023
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbao</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRUCTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/D/CHC-S. A/DG.p.i/23</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 001/D/CHC-S. A/DG P.I/23 DU 25 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CHCSA/CIPM/2022 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENTS DES BUREAUX DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A YAOUNDE : <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/DC/INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2022 POUR L'ENTRETIEN DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 27-02-2023
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007./AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 007./AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A EP AKONOLINGA-VILLE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 02-03-2023
-----------	--

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/DC/CB/SG/ST/CIPM /2023 DU 27/01/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CB/SG/ST/CIPM /2023 DU 27/01/2023 RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA CENTRALE THERMIQUE DE BELEL « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : FEICOM 2023 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 24-02-2023
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE-CHARGEUSE POUR TRAVAUX PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2023

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 23 JANVIER 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 007/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 23 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2023

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/DC/INS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°05/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DU SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE ET D'IMAGE TV DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2023

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEH (LOT 2), EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2023

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MEBANG-EKOUGOU(6KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2023

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM- PDCVEP/PDCVEP/SPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRESIAS N°: 00001/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM- PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023MAÎTRE D'OUVRAGE :LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES ;PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHÂÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE.NOM DU MARCHÉ : CONCEPTION - RÉALISATION D'UN ABATTOIR INDUSTRIEL DE BOVINS ET D'UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À DOUALA, AINSI QUE LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS ; LA FORMATION DU PERSONNEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE.PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNPRÊT N° : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020MÉTHODE DE PASSATION DE MARCHÉ : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. (AOIO)AOIO N°: LIGNE 4 DU PPMÉMIS LE : 06/01/2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	IAS N° : 00002/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES ; PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE. NOM DU MARCHÉ : CONCEPTION - RÉALISATION D'UN ABATTOIR INDUSTRIEL ET MODERNE DE PORCINS ET D'UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À YAOUNDÉ AINSI QUE LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS ; LA FORMATION DU PERSONNEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE. PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN PRÊT N° : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 MÉTHODE DE PASSATION DE MARCHÉ : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. (AOIO) AOIO N° : LIGNE 9 DU PPMEMIS LE : 06/01/2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2023

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 31 JANVIER 20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 31 JANVIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU NKAM ET L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE ET DE LA RESIDENCE DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2023

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/CMCA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°...001/DC/CMCA/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 POUR LA LOCATION DE BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) POUR UNE PERIODE DE DOUZE (12) MOIS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2023

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">90 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NRT/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 90 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NRT/2022 DU 23/01/2023 RECTIFICATIF DU COMMUNIQUE N° 1757/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 DU 24/10/2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FOND ROUTIER, EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0089/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/BB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0089/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/BB/2023 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/12/2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES REGIONALES R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ET DU MINEPAT EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00006/E/2/C/MINHDU/23</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A	COMMUNIQUE N° 00006/E/2/C/MINHDU/23 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00077/E/2/ASMI/MINHDU/2023 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PASSERELLES PIÉTONNES À L'AUTOROUTE YAOUNDÉ-NSIMALEN (SECTION RASE CAMPAGNE), (LOT1), LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DES VILLES DE YAOUNDÉ ET DOUALA (LOT2), LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLOWA (LOT3), LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DU BOULEVARD DU LAMIDAT DE MAROUA (LOT4), EN PROCÉDURE D'URGENCE.
-----------	--	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00005/E/2/C/MINHDU/23</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A	COMMUNIQUE N° 00005/E/2/C/MINHDU/23 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 00078 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA MAITRISE DOEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1675 LOGEMENTS CONFIES AUX PME LOCALES A YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
-----------	--	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 02-03-2023	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELEKOS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
-----------	---	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/C-DIBAMBA/SG/CIPM/2023 DU 30 Janvier 2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 27-02-2023	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-DIBAMBA/SG/CIPM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU MARCHÉ DE MISSOLE II (LOT 01) ET LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORALFINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA
-----------	--	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/C-AKGA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 02-03-2023	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-AKGA/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI, MBIELE, ESSANG-NDIBI ET ZALOM, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
-----------	---	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**34**

**Reference** [006./AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006./AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A EP AKONOLINGA-VILLE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 02-03-2023

**35**

**Reference** [002/AONO/C/KSRI/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/KSRI/CIPM/2023 DU 25/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GROUPE 2A DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 15-02-2023

**36**

**Reference** [001/ONIT/WAZA-C/TB/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL OUVERT INVITATION TO TENDERN° 001/ONIT/WAZA-C/TB/2023 OF 05 JANV 2023 FOR THE PUBLIC LIGHTING WORKS OF SOME LOCALITIES OF THE WA^ COUNCIL : NGAME(07) GOULOU(03) OULZOUME(05). KABE 1(01), KABE 2(02), KABE 3(02), BILE KOTOKO(03). BILE MOUSGOUM(05). IVIIZIGLI(02). DOUVOUL(04), KOMARKA(02), VIGUIYOUM(03) AND WA2ACENTRE(11). LOGONE AND CHARL DIVISION, FAR-NORTH REGION,

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 01-02-2023

**37**

**Reference** [002/DC/C-WAZA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DEMANDE DE COTATION 002/DC/C-WAZA/CIPM/2023 DU 05 JANV 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME-NORD. EN DEUX (02) LOTS.

**Nature de prestation** Fournitures

**Date de cloture** 30-01-2023

**38**

**Reference** [003/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 25 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DU CEREALE A MALKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER EXERCICE 2023

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 22-02-2023

**39**

**Reference** [005/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-TR](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-TR DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE MUNICIPALE DE POUSS, ARRONDISSEMENT DE MAGA

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 22-02-2023

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

40

<b>Reference</b>	<a href="#">004/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 25 JANVIER 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
<b>Date de cloture</b>	22-02-2023



# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N1B : KOURGUI-GANSÉ-KOLOFATA-KÉRAWA (FRONTIÈRE NIGÉRIA) DE 28,9 KM DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET 2024.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien périodique des routes en terre pour les exercices 2023 et 2024, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route nationale N1B : **Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (Frontière Nigéria) de 28,9 km dans le Réseau Nord, Région de l'Extrême-Nord.**

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive dans le cahier des clauses techniques particulières et dans le Bordereau des prix unitaires.

Les travaux consisteront à la réhabilitation de la route concernée et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- 1<sup>ère</sup> étape : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art) ;
- 2<sup>ème</sup> étape : le terrassement et le reprofilage de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;
- 3<sup>ème</sup> étape : le rechargement de la couche de roulement en matériaux améliorés aux produits stabilisants.

Le Cocontractant précisera dans son offre, l'approche à laquelle il se propose de recourir pour garantir la durée de vie de la route d'au moins cinq (05) ans.

Le protocole de mise en œuvre du produit stabilisant à utiliser sera décrit, assorti des caractéristiques techniques dudit produit.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

- Débroussaillage ;
- Déblai ordinaire mis en remblai ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse ;
- Enrochement ;
- Mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Traitement de la chaussée aux produits stabilisants ;
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;
- Construction de dalots en béton armé y compris têtes ;
- Construction de barrière de pluie ;
- Etc...

## 3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Régions	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
------------	---------	----------	------------------------	----------------------------------	---------------	---------------------

Unique	Extrême-Nord	Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (Frontière Nigéria)	28,9	Phase 1 (en 2023) : 417 167 300 Phase 2 (2024) : 321 199 875 Total du lot : 706 091 175	Phase 1 : 06 Phase 2 : 06 <b>Total : 12</b>	Entretien routier aux produits stabilisants
<b>TOTAL</b>			<b>28,9</b>	706 091 175		

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier (Exercices 2023 et 2024)

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél 222 229 234, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Deux cent cinquante mille(250 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant le Dossier Administratif (Volume 1) et l'Offre technique (volume 2), dont un (01) original et sept (07) copies pour chaque volume ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre Financière (Volume 3), dont un (01) original et sept (07) copies;
- Ø L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.  
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 24/02/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé.

Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23/01/2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la route Nationale N1B : Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (Frontière Nigéria) de 28,9 km dans le Réseau Nord, Région de l'Extrême-Nord  
Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2023 et 2024.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois calendaires, incluant les périodes relatives aux pluies, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montants de la Caution de soumission
Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (Frontière Nigéria)	14 121 820 FCFA TTC

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière et technique. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, les offres doivent être délivrées par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24/02/2023 dès 12 heures précises** dans la salle de réunion de la Commission Interne de l'Etat (CIE) du MINTP, siégeant à la salle de réunion de ladite Commission située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains bureaux de la Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en deux (02) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée par un dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
  - Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'ex
  - Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif
  - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
  - Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
  - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le RPAO (pièce 3) ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins Deux cent dix millions huit cent vingt-cinq mille (210 825 0
- Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :
- Une (01) niveleuse ; \* Deux (02) camions bennes ;
  - Un (01) compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
  - Une (01) Pelle chargeuse ; \* Un (01) bulldozer ;
  - Un (01) camion-citerne à eau ;
  - Deux (02) véhicules de liaison pick-up ;
  - Une (01) citerne à gasoil.
- Non justification de l'ancrage de l'entreprise dans la zone concernée par les travaux (absence d'une référence prouvant qu
- concernée par les travaux (joindre première et dernière pages du marché enregistré accompagnées du procès-verbal de récepti
- N'avoir pas réalisé au cours des dix dernières années un projet de construction, d'ouverture, de réhabilitation, d'aménagement
- 000 000) de F CFA TTC ;
- Chiffre d'affaires cumulé (découlant des états financiers certifiés) sur les trois (03) dernières années (2019-2022) égal à cinq c
- Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée et signée ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre
  - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
  - Le sous – détail des prix unitaires.
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- N'avoir pas obtenu au moins un total de 26 critères sur l'ensemble des 37 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 37 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 19 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 12 critères ;
- c) Les Références du Soumissionnaire sur 04 critères ;
- d) La visite des lieux sur 02 critères.

*NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération*

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les critères ad

*NB : Dans le cadre du présent Appel d'Offres, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché à un s*  
*ci-dessus listé au niveau des critères éliminatoires), par les services techniques compétents dudit Maître d'Ouvrage, n'aura pas*

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 .

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 025/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/BB/2023 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/12/2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES REGIONALES R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ET DU MINEPAT EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,  
 Vu la Constitution ;  
 Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;  
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
 Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;  
 Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;  
 Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;  
 Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;  
 Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics ;  
 Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement des acteurs sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;  
 Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
 Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;  
 Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);  
 Vu l'autorisation N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/12/2022, en procédure d'urgence pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Régionales R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM) ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), dans la Région du Centre;  
 Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/12/2022, en procédure d'urgence pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Régionales R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), dans la Région du Centre;  
 Vu L'offre du soumissionnaire ;  
 Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

**Article 1 :** Le BET dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de réhabilitation des tronçons de routes Régionales R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), dans la Région du Centre.

N° de lot	Tronçons/sites	Linéaires en Km	BET	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)	Type d'intervention
Unique	Echangeur Nkolbisson – échangeur Zamengoue	9,050	LABOGENIE B.P: 349 Yaoundé Tél: 222 30 24 55/ 222 30 30 06	1 350 037 639	37	Contrôle technique et surveillance des travaux
	Echangeur Zamengoue- Ekekam - Evodoula	43,950				
	Ekekam-Monatélé	28,5				

**Article 2 :** Le mandataire dudit BET attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°001/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/ DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION D'INFRACTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le decret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Regulation des marches publics

Vu le decret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code general des impôts ;

Vu le decret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le decret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 decembre 2005 relative a l'application du code des Marches publics,

Vu l'Arrete N°033/CAB/PM/ du 13 fevrier 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives generales applicables aux marches publics ;

Vu le decret N° 2011/408 du 09 Decembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Decret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marches publics ;

Vu le Decret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et completant certaines dispositions du decret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de regulation des Marches public ;

Vu le Decret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant creation, organisation et fonctionnement de l'HOpital Gyneco Obstetrique et Pediatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Decembre 2022 portant instructions relative a l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au controle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entites Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrete N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant creation d'une Commission interne de passation des marches aupres de l'Hopital Gyneco-Obstetrique et pediatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Decision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches aupres de l'Hopital Gyneco-Obstetrique et Pediatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN** de l'HOpital Gyneco-Obstetrique et Pediatrique de Douala;

Vu le proces-verbal de la CIPM du 26 JANVIER 2023 de la restitution du rapport des offres relatives a l'Appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN.**

DECIDE :

**Article 1er:** l'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN** de l'hopital Gyneco-Obstetrique et Pediatrique de Douala (HGOPED) est declare **infructueux.**

**Article 2 :** la presente decision sera enregistree et publiee partout besoin sera ./-

DOUALA le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PR. MBOUDOU Emile**

# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO//INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BATIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION DE L'INS - EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
620901

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'INS - exercice 2023

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, en un seul lot, consistent en la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'INS. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **vingt-cinq millions (25 000 000)** de Francs CFA toutes taxes comprises.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget-Programme de l'Institut National de la Statistique, exercice 2023. **Imputation : Sous-programme 3023 : Action 2. Améliorer les conditions de travail; Activité 2 : paiement des salaires, primes, gratification et autres dépenses du personnel; paragraphe 620901 : autres frais du personnel.**

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (Direction des Affaires Administratives et Financières) de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, (Tél : 222 220 445), dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409. dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (30 000) francs CFA, au « compte spécial CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409, au plus tard le **06/03/2023 à 12h00** et devra porter mention « **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/INS/CIPM/2023 du 27/01/2023 pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'Institut National de la Statistique (INS), Exercice 2023, »**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 9. Delai de Livraison

Les prestations, Objet de l'Appel d'Offres seront exécutées sur à l'Institut National de la Statistique.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant de cinq cent mille (500.000) Francs CFA, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **06/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS).

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- 1) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- 2) Absence de l'agrément CIMA dans les branches concernées ;
- 3) Absence de la caution de soumission ;
- 4) Absence définitive d'une pièce administrative conforme au-delà 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 5) Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 6) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 8) Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 9) Absence des TRD et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite (lu et approuvé) avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- 10) Absence de certificat de satisfécit signé du Directeur Général de l'INS pour les compagnies ayant été adjudicataire d'au moins un marché/lettre commande dans les 5 dernières années à l'INS ;
- 11) offre financière anormalement basse (enveloppe inférieure à 90% du budget);

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères

Notation

(Points)





Présentation générale de l'offre	03 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	05 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques techniques au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021)	10 pts
Description détaillée des garanties offertes	17 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	10 pts
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2019, 2020, 2021)	25 pts
Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2019, 2020, 2021)	20 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021)	5 pts
Couverture de réassurance dans la branche considérée (Traités en cours de validités et justificatifs de paiements des primes, capacité du traité principal)	5 pts
Total	100 pts

### 13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 portes 409.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TEDOU Joseph**

**CAMEROUN HOTELS CORPORATION**

**COMMUNIQUE N°001 /C/CHC/DG P.I/23 DU25 JANVIER 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CHC-SA/CIPM/2022 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENTS DES BUREAUX DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL p.i DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A COMMUNIQUE :**

**Les résultats de la procédure de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 03/AONO/CHC-SA/CIPM/2022 du 22 décembre 2022 pour la réalisation des travaux de restructuration et d'aménagements des bureaux de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A Yaoundé, se présentent ainsi qu'il suit :**

<b>LOT</b>	<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>MONTANT TTC</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
		<b>EN FCFA</b>	<b>EN FCFA</b>	
Unique	<b>PAC INTERNATIONAL Cameroun Sarl</b>  <b>342, Avenue de l'Indépendance – Bonapriso – BP : 3671 Douala</b>  <b>Tel : 699 901 362</b>  <b>e.mail : dg@pacinternational-cm.net</b>	<b>335 613 092</b>	<b>400 218 612</b>	<b>04 (Quatre)  mois</b>

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés de la CHC SA, sis au 1<sup>er</sup> étage du Centre Commercial du Hilton à Yaoundé, tel : 681 79 81 06, pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Service des Marchés de la CHC SA, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, celles-ci seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ENAMA FOU DA MAURICE**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 026/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NRT/2022 DU 23/01/2023 RECTIFICATIVE DE LA DECISION N° 345/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 DU 24/10/2022, PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FOND ROUTIER, EXERCICE 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National ouvert N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 03/08/2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de certains ouvrages d'art sur certains tronçons de route du réseau routier national ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives;

Vu La lettre N°16/L/MINTP/CIPM-TCRI du 22 Septembre 2022 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés des Travaux de Construction et de réhabilitation des Infrastructures ;

Vu La lettre N° 20/L/MINTP/CIPM-TCRI du 07 décembre 2022 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés des Travaux de Construction et de réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

**Article 1** : Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux de construction de certains ouvrages d'art sur certains tronçons de route du réseau routier national.

## SOUSSIONNAIRES RETENUS

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Linéaire	Nom et Adresse des Soumissionnaires	Montant corrigé TTC en chiffres (F CFA)	Montant corrigé TTC en lettres (F CFA)	Délai (mois)
Lot 5-CE/22	Constructions des ouvrages d'art	Carrefour Gouga (inter n 22) – EP de Ngoula – chefferie Mengueme Nord – Carrefour Akongo Inter	//	STEPH Groupe BP: 363 N'Gaoundéré, Tél: 699 15 93 23	49 937583	Quarante-neuf millions neuf cent trente-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois	03
Lot 6-OU/22		Route communale carrefour Balatsit (Institut Supérieur de Pétrochimie)-Soh Maffeu (Bansoa Chefferie) y compris aménagement des voies d'accès (longueur 500mx2) dans l'arrondissement de Penka-Michel,	12	International Building Construction (IBC) BP : 34484 Ydé; Tél:677 83 58 58	58 657 955	Cinquante-huit millions six cent cinquante- sept mille neuf cent cinquante cinq	03
Lot 8-OU/22		Pont définitif sur la rivière Mohbet à Kouoptamo, sur la route régionale R0619, commune de Kouoptamo	6,60	MBU BP: 34752 Ydé; Tél: 677 97 32 27	59 697 740	Cinquante-neuf millions six cent quatre vingt dix-sept mille sept cent quarante	03

**Article 2:** Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché et Lettre Commande.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES BAIES VITREES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023, un Avis de Consultation pour le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

### 2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation ~~comprend~~ consiste en:-  
L'entretien de l'ensemble des baies vitrées de l'Immeuble Siège de l'Institut National de la Statistique.  
Les détails sont contenus dans les termes de références (Pièce n°5 de la demande de cotation).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette -prestation est de 15 000 000 FCFA TTC.

5-

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ces types de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

### 5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2023. Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 47. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612120 : entretenir des constructions**

### 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

### 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur Présentation de l'original d'une quittance de **vingt-cinq mille (25000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC.**

## 8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et six copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **28 FEVRIER 2023 à 12 heures précise**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2023 DU .....

LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES BAIES VITREES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 300 000 (**trois cent mille**) **Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation** sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le 28/FEVRIER 2023 à **13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;

Non – conformité du dossier technique ;

Non-conformité de l'offre financière ;

Non satisfaction des critères essentiels.

### **-Critères essentiels.**

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Critères généraux	Notation	
	OUI	NON
Présentation de l'offre	OUI	NON
Dossier administratif conforme et complet	OUI	NON
Matériel et équipements	OUI	NON
Expérience dans le domaine	OUI	NON
Capacité financière	OUI	NON

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**CAMEROON RADIO TELEVISIONAVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 27  
JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV,  
EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
60 47 12 00.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement de ses services, Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, relatif à la fourniture de la papeterie et des articles de bureau à la CRTV pour le compte de l'exercice 2023.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d' Offres consistent en la fourniture de la papeterie et des articles de bureau à la CRTV.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 60 000 000 (Soixante-millions)**.

## 4. Allotissement

Sans objet.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Droit Camerounais spécialisées dans la fourniture de la papeterie et des articles de bureau.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 60 47 12 00.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 65 000 francs CFA (soixante-cinq mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le **28 février 2023** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 27 janvier 2023**  
**Pour la fourniture de la papeterie et des articles de bureau, en procédure d'urgence Exercice 2023**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de F CFA de 1 200 000 (**un million deux cent mille**), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 février 2023** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents;
- Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Non-respect de la consistance des fournitures à 90 % ;
- Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) de « OUI » ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
- Absence du descriptif technique d'une fourniture ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de « OUI » de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Attestation de surface financière d'au moins **F CFA 30 000 000 (trente millions)** délivrée par une banque ;
- Références professionnelles du prestataire dans la fourniture de la papeterie et articles de bureau déjà effectuées pendant les cinq dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations);
- Délai de livraison : inférieur ou égal à trente (30) jours ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Descriptif de la Fourniture paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9<sup>ème</sup> étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023  
POUR L'ENTRETIEN DU SYSTEME ELECTRIQUE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE  
LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
612101

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023, un Avis de Consultation pour l'entretien du système électrique de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

### 2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023, un Avis de Consultation pour l'entretien du système électrique de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **20 000 000(vingt millions) FCFA TTC**.

### 4. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans - ces types de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2023. Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 1. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612101 : entretien des voie et réseaux internes.**

### 7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sise au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

### 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur Présentation de l'original d'une quittance de **rente mille (30000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC**.

## 9. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 076 exemplaires (un original et cinq-six copies marquées comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **03/03/2023 à 12 heures précises**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°034/DC/INS/CIPM/204723 DU **27/01/2023**

POUR L'ENTRETIEN DU SYSTEME DE ELECTRIQUE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

-

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de dix (10) mois, soit du **1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023.**

-

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation** sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **03/03/2023 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

## 13. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;

Non – conformité du dossier technique ;

Non-conformité de l'offre financière ;

Dossier incomplet ;

Non satisfaction des critères essentiels (au moins 4 oui sur 5).

Absence d'une attestation certifiant la visite du site.

### - **Critères essentiels.**

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Critères généraux	OUI	NON
Présentation de l'offre		

Dossier administratif conforme et complet		
Matériel et équipements		
Expérience dans le domaine		
Capacité financière		

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/ADC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 06 FEVRIER 2023  
POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET DU PETIT MATÉRIEL D'ENTRETIEN A L'UNITE  
DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM)  
**IMPUTATION**  
CRÉDIT IDA : N° 6643-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

- 1.1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements attendus au titre de « **l'acquisition des fournitures de bureau et du petit matériel d'entretien à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** ».

### 2. Consistance des prestations

- 1.1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements attendus au titre de « **l'acquisition des fournitures de bureau et du petit matériel d'entretien à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** ».

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Participation et origine

le Coordonnateur National du PROLAC invite les fournisseurs intéressés, remplissant les conditions requises à retirer la Demande de Cotations.

### 5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC).

### 6. Consultation du Dossier

1. le Coordonnateur National du PROLAC invite les fournisseurs intéressés, remplissant les conditions requises à consulter la Demande de Cotations. Elle **peut être consultée de lundi à vendredi de 8h à 16h00**, heure locale à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de Kousséri.

## 7. Acquisition du Dossier

1. le Coordonnateur National du PROLAC invite les fournisseurs intéressés, remplissant les conditions requises à retirer la Demande de Cotations. Elle **peut être retirée gratuitement contre décharge de lundi à vendredi de 8h à 16h00**, heure locale à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de Kousséri.

## 8. Remises des offres

1. : les cotations seront déposées en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies plus une clé USB contenant la copie numérique** ( Bordereau Descriptif et Quantitatif en fichier Excel, spécifications technique en fichier Excel ou Word et l'offre originale scannée en PDF)à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 02 février 2023 à 14 : 00 heures** précises, heure locale avec la mention :
- 2.
3. « **Demande de Cotations N°002/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 du 06 janvier 2023 pour la l'acquisition des fournitures de bureau et du petit matériel d'entretien à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad**»,.
- 4.
5. à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

## 9. Delai de Livraison

N/A

## 10. Cautionnement Provisoire

N/A

## 11. Recevabilité des Offres

les cotations seront recues en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies plus une clé USB contenant la copie numérique** ( Bordereau Descriptif et Quantitatif en fichier Excel, spécifications technique en fichier Excel ou Word et l'offre originale scannée en PDF)à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 02 février 2023 à 14 : 00 heures** précises, heure locale.

## 12. Ouverture des Plis

1. l'ouverture des cotations aura lieu au siège de l'UMOP, **le 02 février 2023 à 15 :00 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PROLAC.

## 13. Critères d'évaluation

1. la vérification à postériori se fera suivant les critères de qualification et véracité des références données par le fournisseur à savoir : **Justifier d'au moins deux (02) références (marchés) similaires dans le domaine des approvisionnements généraux, (joindre copies des contrats (1<sup>ère</sup> page et page de signature) et procès-verbaux de réception).**

## 14. Attribution

N/A

## 15. Durée Validité des Offres

1. les cotations resteront valables pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

## 16. Renseignements Complémentaires

Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, Unité de Mise en Œuvre du Projet, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central. B.P. : 242 Kousséri, Tel : (+237) 222 41 41 20 / 698 37 70 70. Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com).



*KOUSSERI le 6 Janvier 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023  
POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIES, PLOMBERIE SANITAIRE ET GESTION  
D'EAU DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
612104

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023, un Avis de Consultation pour l'entretien des installations de plomberies et plomberie sanitaire de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

### 2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en-

L'entretien des installations de plomberies et plomberie sanitaire il s'agit de :

- La production du planning annuel de maintenance
- L'entretien et la maintenance des installations
- L'établissement des rapports d'entretien et maintenance

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **20 000 000(vingt millions)** FCFA TTC.

### 4. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans types de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2023. Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 1. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612104 : entretenir du réseau d'eau et de plomberie de l'immeuble siège de l'INS.**

### 7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sise au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur Présentation de l'original d'une quittance de **rente mille (30.000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC**.

## 9. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et six copies marquées comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **01/03/2023 à 12 heures précise**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°04/DC/INS/CIPM/2023 DU **27/01/2023**

POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIES, PLOMBERIE SANITAIRE ET GESTION D'EAU DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de dix (10) mois, soit du **1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023**.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 400 000 (**Quatre cent mille) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation** sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **01/03/2023 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;

Non – conformité du dossier technique ;

Non-conformité de l'offre financière ;

Dossier incomplet ;

Non satisfaction des critères essentiels (au moins 04 oui sur 05).

Absence d'une attestation certifiant la visite du site.

### **Critères essentiels.**

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

<b>Critères généraux</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Présentation de l'offre		
Dossier administratif conforme et complet		
Matériel et équipements		
Expérience dans le domaine		
Capacité financière		

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERE  
N°003/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SPM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES SERVICES DE  
CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT DE TROIS (03) OSC EN VUE DE L'ACTUALISATION DES  
PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT DE TROIS (03) COMMUNES DANS LE DEPARTEMENT DU  
LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement de trois (03) OSC en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) de trois (03) communes dans le Département du Logone et Chari** ».

## 2. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement de trois (03) OSC en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) de trois (03) communes dans le Département du Logone et Chari** ».

## 3. Consistance des prestations

**Le recrutement de trois (03) OSC en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) de trois (03) communes dans le Département du Logone et Chari**

## 4. Période d'exécution

N/A

## 5. Participation et origine

1. Le Coordonnateur National, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

## 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

## 7. Remises des offres

1. 1.1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **17 février 2023 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

**« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants N°003/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SGC/SPM/2023 pour le recrutement de trois (03) OSC en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) de trois (03) communes dans le Département du Logone et Chari ».**

## 8. Composition du dossier

1. 1. Le Coordonnateur National, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

## 9. Critères d'évaluation

Les critères de présélection sont les suivants :

- (i) Être une Organisation de la Société Civile et avoir une existence juridique ;
- (ii) Avoir participé à au moins trois activités d'appui au développement communautaire et disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées ;
- (iii) Avoir accompagné avec succès (prestations terminées dans de bonnes conditions) une ou plusieurs Communes dans l'élaboration des PCD ;
- (iv) Le personnel de l'OSC devra être capable de communiquer en langue locale ;
- (v) A compétence égale, une organisation ayant intervenu une fois dans le Département du Logone et Chari sera prioritaire.

## 10. Renseignements Complémentaires

1. 1. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de **lundi à vendredi** et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

2. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National

Unité de Mise en Ouvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad ;

Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousséri

Téléphone : (+237) 698 377 070.

E-mail : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [bamabolie@gmail.com](mailto:bamabolie@gmail.com), [sadjo.hawaoudiddi@gmail.com](mailto:sadjo.hawaoudiddi@gmail.com) et [amadasalih@gmail.com](mailto:amadasalih@gmail.com).

## 11. Evaluation et publication des resultats

N/A

*KOUSSERI le 30 Janvier 2023*

*Le COORDONNATEUR*

***ABICHO MAHAMAT***

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°001/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRACTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'HOpital Gyneco-obstetrique et Pediatrique de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN** de l'Hopital Gyneco-Obstetrique et Pediatrique de Douala est declare **infructueux**.

*DOUALA le 30 Janvier 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**DECISION N° 001/D/CHC-S. A/DG P.I/23 DU 25 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CHCSA/CIPM/2022 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENTS DES BUREAUX DE LA CAMEROUN HOTELS CORPORATION (CHC) S.A YAOUNDE :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL P.I. DE LA CAMEROUN HOTELS CORPORATION (CHC) S.A :**

- Vu** La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises publiques;
- Vu** La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La Loi des finances n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finance de la république du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu** Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 Juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Le Guide de procédure de passation des marchés de la CHC SA ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n° 03/AONO/CHC/HILTON/CIPM/22 du 22 décembre 2022 pour la réalisation des travaux de restructuration et d'aménagements des bureaux de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A Yaoundé ;

**Vu** La note n° 02/2023/CIPM-CHC S.A/Pdt/Sec du 24 Janvier 2023 de la CIPM CHC S.A.

**DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>.** PAC INTERNATIONAL Cameroun Sarl 342, Avenue de l'Indépendance, BP : 3671 Douala

**Tel : 699 901 362**, est déclarée attributaire du Marché, suite à la procédure de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 03/AONO/CHC/CIPM/2022 du 22 décembre 2022 pour la réalisation des travaux de restructuration et d'aménagements des bureaux de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A Yaoundé, suivant le tableau ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
		EN FCFA	EN FCFA	
Unique	PAC INTERNATIONAL Cameroun Sarl  342, Avenue de l'Indépendance – Bonapriso – BP : 3671 Douala  Tel : 699 901 362  e.mail : dg@pacinternational-cm.net	335 613 092	400 218 612  YAOUNDE le 25 Janvier 2023  Le DIRECTEUR GÉNÉRAL	04 (quatre) mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.-/-

**ENAMA FOUDA MAURICE**

# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2022  
POUR L'ENTRETIEN DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023, un avis de consultation pour l'entretien du système de climatisation de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

## 2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en L'entretien du système de climatisation de l'Immeuble Siège de l'Institut National de la Statistique. Les détails sont contenus dans les termes de références (Pièce n°5 de la demande de cotation).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette est de 30 000 000 FCFA TTC

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans la distribution et la fourniture de ces types de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

## 5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2023. Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 1. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612102 : entretenir du système de climatisation de l'immeuble siège de l'INS.**

## 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des ~~marchés~~) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

## 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés de l'INS, sur Présentation de l'original d'une quittance de **quarante mille (40 000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC.**

## 8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et -six copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des ~~Marchés~~) de l'INS au plus tard le **27/02/2023 à 12 heures précise**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/INS/CIPM/2023 DU **27/01/2023**

POUR L'ENTRETIEN DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

-

-

## 9. Delai de Livraison

N/A

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 600 000 (**Six cent mille**) **Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation** sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **27/02/2023 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

## 12. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont notamment les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

Absence de l'attestation de visite du site ;

Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;

Non – conformité du dossier technique ;

Non-conformité de l'offre financière ;

Non satisfaction des critères essentiels (au moins 5 ou sur 6).

### -Critères essentiels.

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Critères généraux	Notation	
Présentation de l'offre	oui	non
Dossier administratif conforme et complet	oui	non

Démarche Qualité	oui	non
Matériel et équipements	oui	non
Expérience dans le domaine	oui	non
Capacité financière	oui	non

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

**14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 007./AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A EP AKONOLINGA-VILLE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une bibliothèque municipale.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- " Installation du chantier ;
- " Défrichage du site ;
- " La charpente - la couverture et le plafond ;
- " Les menuiseries bois et métalliques ;
- " Dallage du sol et chape ;
- " L'électricité ;
- " Les enduits ;
- " La peinture ;
- " Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **SEPT MILLIONS (7 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB au titre de l'Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°.....

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 655 52 07 14 ,693 68 30 75 B.P : 38 Akonolinga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél655 52 07 14 B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** à la Recette municipale d'Akonolinga contre quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le **02/03/2023 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 03/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP AKONOLINGA-VILLE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent dix mille (210.000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga **le 02/03/2023 à 13 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

### Critères éliminatoires

- 1) Absence de la Caution de soumission;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins soixante-dix (**70**) **pourcent** de critères essentiels ;
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission
- 6) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;

### Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) L'expérience de la ressource humaine de l'entreprise ;
- 3) Le matériel et les équipements essentiels ;
- 4) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 5) Le rapport de visite de site cosignée par le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- 6) La méthodologie d'exécution des travaux ;

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 pourcent**;
- 3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante ;

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire au numéro de téléphone :6 55 52 07 14/693 68 30 75.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants: **658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32**

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## COMMUNE DE BELEL

**DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CB/SG/ST/CIPM /2023 DU 27/01/2023 RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA CENTRALE THERMIQUE DE BELEL « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : FEICOM 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bélel, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bélel, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la Réhabilitation de la centrale thermique de Bélel, « EN PROCEDURE D'URGENCE »

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **20 000 000 (vingt millions) francs CFA** ;

### 3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

### 4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le FEICOM 2023.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Bélel, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Bélel.

### 6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Bélel (Secrétariat Particulier), au plus tard **le 24/02/2023 à 13 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CB/SG/ST/CIPM /2023 DU 27/01/2023 RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA CENTRALE THERMIQUE DE BELEL  
« EN PROCEDURE D'URGENCE »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

### 7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellées, comprenant les pièces administratives, techniques et financières

### **Pièces administratives**

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerces
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation d'Immatriculation ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

**NB:** Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

### **Offre financière**

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

## 9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bélel, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 24/02/2023 à 14 heures** précises dans la Salle de des actes de la Mairie de Bélel par la Commission /nterne de Passation des Marchés de Bélel.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

## 10. Critères d'évaluation

### **1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de Bélel procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant ;

- examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- élaboration d'un tableau des offres.

### **2- Principaux critères d'élimination**

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ; -
- caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

### **3 -Principaux critères de Qualification**

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

## 11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre qui restera valable pendant une période de **90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires**.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bélel, Téléphone : 693 25 34 89

*BELEL le 27 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**ABBO ABOUBAKAR**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE-CHARGEUSE POUR TRAVAUX PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'acquisition d'une pelle-chargeuse pour travaux publics dans la Commune d'Akonolinga.

### 2. Consistance des prestations

La consistance du présent appel d'offres porte sur la livraison d'une pelle-chargeuse **de type SEM 655D** dont les caractéristiques sont indiquées dans la pièce n°04 des Spécificités Techniques

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel pour la livraison d'une pelle-chargeuse est de : Cent millions (100 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

La présente livraison fait l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

**La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées** dans la vente d'engins de génie civil homologués par le Ministère des Travaux Publics et le Ministère des Transports, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation Générale de la Décentralisation du MINDDEVEL au titre de l'Exercice 2023, Imputation budgétaire N°.....

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 655 52 07 14 / 6 93 68 30 75 B.P : 38 Akonolinga.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 6 55 07 14 / 6 93 68 30 75, B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs CFA** à la Recette municipale d'Akonolinga contre quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le **02/03/2023 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR TRAVAUX PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison de la pelle-chargeuse est de **Trois (03) mois**, incluant toutes les diverses contraintes éventuelles liées à l'import, montage, dédouanement, et acheminement de l'engin à l'Hôtel de ville d'Akonolinga. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux millions (2 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga le **02/03/2023, à 13 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

### Critères éliminatoires

- 1) Absence de la Caution de soumission;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins **80 pourcent** de critères essentiels
- 4) Absence des magasins de pièces de rechange et des ateliers de réparation
- 5) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- 6) Non-conformité aux spécifications techniques majeures aux spécifications du dossier dossier d'appel d'offres du type d'engin sollicité ;
- 7) Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie de l'engin proposé ;
- 8) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;

### Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 3) La disponibilité du prospectus et de la fiche technique de la marque de pelle-chargeuse proposée à la livraison ;
- 4) Les spécifications techniques de la marque de pelle-chargeuse proposée à la livraison conforme à au moins huit (8) sur dix (10) critères du Descriptif de la fourniture ;
- 5) L'engagement de livrer la pelle-chargeuse floquée du logo de la commune d'Akonolinga ;
- 6) La déclaration sur l'honneur de remplacer toute pièce endommagée au cours du transport de la pelle-chargeuse pour la ville d'Akonolinga;
- 7) L'engagement sur l'honneur de prendre en charge toutes les réparations découlant de l'utilisation normale de la pelle-chargeuse au cours des douze (12) premiers mois ;
- 8) Les justificatifs de la disponibilité, sur le territoire national, des pièces de rechange de la pelle-chargeuse proposée à la livraison en cas de panne;
- 9) La déclaration sur l'honneur de livrer la pelle-chargeuse dans les délais requis (? 3 mois) ;

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
  - 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 9 ;
- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux Spécifications Techniques ou Descriptif de la fourniture et classée la

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire au numéro de téléphone : 6 55 52 07 1 4/693 68 30 75

## 1- DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants: **658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32**

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

# MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 007/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 23 JANVIER 2023 POUR  
L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX  
PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des locaux des Services Centraux.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la lettre-commande, le prestataire devra :

- Balayer et laver les planchers ;
- Vidanger les poubelles et les déposer à la décharge publique ;
- Dépoussiérer les bureaux, les téléphones, le matériel informatique, les lampes de bureaux ;
- Désinfecter les poubelles hygiéniques ;
- Nettoyer et désinfection les cuvettes de W.C et les lavabos ;
- Entretien des revêtements en faïence et carreaux ;
- Astiquer la robinetterie ;
- Essuyer les vitres, glaces et les appliques d'éclairage ;
- Enlever les toiles d'araignées ;
- Aspirer les moquettes ;
- Détartrer les cuvettes de W.C ;
- Nettoyer le dessus des armoires ;
- Balayer et ramasser les papiers et feuilles mortes sur les parkings et abords des locaux;
- Arroser des gazons et des massifs en saison sèche là où cela existe ;
- Tailler la régénération des arbres et arbustes en saison des pluies là où cela existe ;
- Distribuer les papiers hygiéniques ;
- Nettoyer et shampooiner les moquettes et les tapis là où cela existe ;
- Désinfecter les poignets des portes à l'alcool à brûler ;
- Produire des rapports d'activités mensuels pour chaque lot.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel total est de **Quatre Vingt-un Millions (81 000 000)** defrancs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont réparties en trois **(03)** lots ainsi qu'il suit :

N° lots	Région	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (Mois)
Lot 1	Centre	Entretien des locaux du MINTP situés à l'Immeuble ministériel n° 1 (Émergence).	13 000 000	12
Lot 2		Entretien des locaux du MINTP situés à Bastos et celui de Messa.	28 000 000	
Lot 3		Entretien des locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DRC/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant de certains cadres des différents structures : IG – DCT – DTPB - DCP –la salle de réunion des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès du MINTP.	40 000 000	
<b>TOTAL</b>			<b>81 000 000</b>	

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINTP, Exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier Demande de Cotation peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le soumissionnaire désireux de participer à cette demande de cotation.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Cotation et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206. Au plus tard le **28/02/2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« Avis de Demande de Cotation N° 007/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 23 JANVIER 2023 Pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics.  
Financement : Budget de fonctionnement MINTP, Exercice 2022.  
Imputation : \_\_\_\_\_.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de douze (12) mois par lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	260 000
Lot 2	560 000
Lot 3	800 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques ou celles ne respectant pas le mode de présentation des offres seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans la cadre des Marchés Publics.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28/02/2023 dès 12 heures** dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) placée auprès du MINTP située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

La Commission de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

? Absence de la caution de soumission ;

? Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

? Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

? Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

b) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

? Déclaration sur l'honneur signé par le soumissionnaire assorti de quelques photos;

? Une capacité de préfinancement d'au moins 4 000 000 Francs CFA pour le lot 1 ; 9 000 000 Francs CFA pour le lot 2 ; 13 000 000 Francs CFA pour le lot 3, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances (l'élimination se fera pour le (s) lot (s) ;

? Un marché dans l'entretien des locaux effectué au cours des quatre (04) dernières années et d'un montant supérieur à ou égal à dix millions (10 000 000) de Francs CFA pour le lot 1 et vingt millions (20 000 000) de Francs CFA pour les lots 2 et 3 (l'élimination se fera pour le (s) lot (s) ;

c) Offre financière incomplète ou absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

? Une soumission timbrée, datée, cacheté et signée ;

? Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphés à toutes les pages, cacheté et signé à la dernière;

? Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) paraphés à toutes les pages, cacheté et signé à la dernière;

? Le sous – détail des prix unitaires paraphés à toutes les pages, cacheté et signé à la dernière;

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

### 2. Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Présentation de l'offre 1 critère

b) Note d'organisation et planning 2 critères

c) Personnel 1 critère

d) Matériels 2 critères

*NB : Il faut avoir obtenu au moins un total de 4 critères sur l'ensemble des 6 critères essentiels pour être qualifié.*

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation ayant été évaluée la **moins-disante**.

Il ne peut être attribué qu'un **(01)** lot au maximum par soumissionnaire au titre de cette Demande de Cotation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°05/DC/INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023  
POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DU SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE ET D'IMAGE TV DE  
L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
612103

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance, pour le compte de l'année 2023, un Avis de Consultation pour l'entretien des installations du système de vidéo surveillance et d'image tv de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique.

### 2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en:-

L'entretien des installations du système de vidéosurveillance et d'image tv. Il s'agit de :

- La production du planning annuel de maintenance
- L'entretien et la maintenance des installations

L'établissement des rapports d'entretien et maintenance

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette fourniture prestation est de 15 000 000(quinze millions) de FCFA TTC.

### 4. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ces types de prestation et ayant une expérience dans le domaine.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de programme de l'INS exercice 2023. Imputation. **Sous-programme 3023 : Action 1. Amélioration du cadre de travail ; Activité 2 : Travaux d'entretien des bâtiments, des matériels, des voies et réseaux internes, des espaces verts, etc.; paragraphe 612103 : entretenir du système de de video surveillance et image TV.**

### 7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sise au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409.

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sur  
Présentation de l'original d'une quittance de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** non remboursable, payable au **compte spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC**.

## 9. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en 07 exemplaires (un original et six copies marquées comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, Service des Marchés) de l'INS au plus tard le **02/03/2023 à 12 heures précise**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°05/DC/INS/CIPM/2023 DU .....  
POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DU SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE ET D'IMAGE TV DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2023.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de dix (10) mois, soit du **1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023**.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de 300 000 (**trois cent mille**) **Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont la liste figure en annexe de la présente Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation et de la Demande de Cotation** sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le **02/03/2023 à 13heures précises**, heure locale, dans la salle de réunion de l'immeuble siège de l'INS sis à la rue de l'imprimerie nationale.

## 13. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, un délai de 48h est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;

Non – conformité du dossier technique ;

Non-conformité de l'offre financière ;

Dossier incomplet ;

Non possession d'un agrément de vendeur de matériels des télécommunications délivré par l'ART ;

Non possession d'un agrément de certification des équipements des communications électronique délivré par l'ART ;

Non satisfaction des critères essentiels (au moins 04 oui sur 5).

Absence d'une attestation de la visite du site.

- **Critères essentiels.**

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Critères généraux	OUI	NON
Présentation de l'offre		
Dossier administratif conforme et complet		
Matériel et équipements		
Expérience dans le domaine		
Capacité financière		

#### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

#### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et Maintenance, service des marchés) de l'INS sis à la rue de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

# COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEH (LOT 2), EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Ngoulmekong (Lot 1) et à l'école publique de Leh (Lot 2).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- " Les travaux préparatoires ;
- " Les terrassements ;
- " Les fondations ;
- " Les maçonneries et élévation ;
- " La charpente - la couverture et le plafond ;
- " Les menuiseries bois et métalliques ;
- " L'électricité ;
- " La peinture ;
- " Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **Vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) Francs CFA** par lot.

## 4. Allotissement

- Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :
- **LOT 1** : Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Ngoulmekong ;
- **LOT 2** : Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Leh1 ;

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB au titre de l'Exercice 2023, sur les lignes d'imputations budgétaires N°..... pour le Lot 1 et N°..... pour le Lot 2.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 6 55 52 07 14, B.P : 38 Akonolinga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél6 55 52 07 14..., B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs CFA** à la Recette municipale d'Akonolinga contre quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le **02/03/2023 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 01/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOULMEKONG (LOT 1) OU A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEH (LOT 2), EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga **le 02/03/2023, à 13 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

### Critères éliminatoires

- 1) Absence de la Caution de soumission;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins **soixante-dix (70) pour cent** de critères essentiels ;
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission
- 6) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;

### Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) L'expérience de la ressource humaine de l'entreprise ;
- 3) Le matériel et les équipements essentiels ;
- 4) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 5) Le rapport de visite de site cosignée par le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- 6) La méthodologie d'exécution des travaux ;

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **soixante-dix (70) pourcent** ;
- 3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante ;
- 4- **Aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire au numéro de téléphone : : 693 68 30 75./6 55 52 07 14

## 1- DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants: **658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32**

-

-

-

-

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MEBANG-EKOUGOU(6KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

### FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour les travaux de réhabilitation de la route communale : **Mebang-ekougou** dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre (en procédure d'urgence)

Le projet est reparti en lot unique pour les Tronçon :

**Mebang-ekougou** (6km);

### 2. Consistance des prestations

Elle comprend les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Etude d'exécution et de récolement ;
- Débroussaillage ;
- Dégagement mécanique ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme y compris fossés et exutoires ;
- Reprofilage simple y compris fossés et exutoires
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø1000mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø1000mm ;
- Réfection du platelage en bois ;
- Construction des barrières de pluies ;
- Etc...

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : vingt-sept millions **(27 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINTP, Exercice 2023. Autorisation budgétaire ....., **Imputation :**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, Secrétariat particulier du Maire, dès publication du présent avis ou aux numéros de téléphone ci-après : **655 52 07 14, 690 23 37 87.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, **Bureau de passation des marchés, Tél. : 6 55 52 07 14/ 690 23 37 87**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **vingt-sept mille (27 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Commune d'Akonolinga, au plus tard le **mercredi 02 mars 2022**, à **12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AKGA/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MEBANG-EKOUYOU DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **six (06) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : cinq cent quatre-vingt-quatorze **(594.000) francs CFA.**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **02/03/2023 à 13 heures** dans le Bureau de passation des Marchés de la commune d'Akonolinga, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise timbrée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Les critères éliminatoires

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-AKGA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- iv. Absence de la caution de soumission ;
- v. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi. Offre financière incomplète ;
- vii. Absence d'une attestation de visite de site co-signée par le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire, accompagnée d'un rapport de visite ;

### Critères essentiels (28 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Expérience du personnel d'encadrement (10 critères) ;
- ii. Références de l'entreprise (04 critères) ;
- iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
- iv. Présentation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (01 critère) ;
- v. Organisation et compréhension du projet (03 critères) ;
- vi. Présentation générale de l'offre (03 critères).

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau de passation des marchés de la Commune d'Akonolinga. **Tél : 6 55 52 07 14, 690 23 37 87, 678 34 12 88.**

**NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.**

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

# MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRESIAS N°: 00001/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM- PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023**  
**MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES ;**  
**PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE.**  
**NOM DU MARCHÉ : CONCEPTION - RÉALISATION D'UN ABATTOIR INDUSTRIEL DE BOVINS ET D'UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À DOUALA, AINSI QUE LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS ; LA FORMATION DU PERSONNEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE.**  
**PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**PRÊT N° : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020**  
**MÉTHODE DE PASSATION DE MARCHÉ : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. (AOIO)**  
**AOIO N°: LIGNE 4 DU PPMÉMIS LE : 06/01/2023**

**FINANCEMENT**  
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)  
**IMPUTATION**  
2000200003001 DU 03 AVRIL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer le **Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés pour les travaux de conception - fourniture et montage des équipements de l'Abattoir Industriel moderne et de l'Entrepôt Frigorifique de Douala.

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives et Procédures de la Banque, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

## 2. Consistance des prestations

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour réaliser les travaux de conception - fourniture et montage des équipements de l'Abattoir Industriel moderne et de l'Entrepôt Frigorifique de Douala au Cameroun comprenant les équipements suivant : les séparateurs de manche de conduite, le Box de bovins pour le rituel halal ; la grille de sortie, les postes type barrière de sécurité, l'Élévateur, le rail de saignée, la goulotte pour collecter le sang, le transporteur de saignée, les travaux de voirie etc.

## 3. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) telle que définie dans le **Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015 et qui est entré en vigueur le 1er janvier 2016**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

## 4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail entre 9 heures et 15 heures 30 mn.

## 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA au Trésor Public. La méthode de paiement sera **au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 logé à la BICEC**. Le Dossier d'appel d'offres sera remis sur présentation de la quittance d'achat.

## 6. Remises des offres

Le dossier d'appel d'offres sera retiré au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture.

Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22/02/2023 à 10 heures précises**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres rédigées en français en huit (08) exemplaires, dont un (01) original et sept (07) copies plus une copie électronique (sur clé USB), marqués comme tels devront être déposés à l'Adresse indiquée au point 4 et devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N° 00001*

*/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 du 06/01/2023 pour les travaux : Conception - Réalisation d'un abattoir industriel de bovins et d'un entrepôt frigorifique à Douala, ainsi que la fourniture, le montage et la mise en service des équipements ; la formation du personnel et l'assistance technique ».*

## 7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de 144 000 000 FCFA

## 8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée le **22/02/2023 à 11 heures**.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage

Téléphone :

Courrier : (237) 698 79 57 45

Spécialiste en Passation des Marchés : (237) 677 75 63 82

Coordonnateur National : (237) 698 734 778

Adresses électroniques : [elev.piscult@gmail.com](mailto:elev.piscult@gmail.com); [taponfack\\_j@yahoo.fr](mailto:taponfack_j@yahoo.fr)

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le MINISTRE

**DR TAIGA**

# MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

IAS N° : 00002/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPM-PDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES ; PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHÂÎNES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE. NOM DU MARCHÉ : CONCEPTION - RÉALISATION D'UN ABATTOIR INDUSTRIEL ET MODERNE DE PORCINS ET D'UN ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À YAOUNDÉ AINSI QUE LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS ; LA FORMATION DU PERSONNEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE. PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN PRÊT N° : N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020 MÉTHODE DE PASSATION DE MARCHÉ : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. (AOIO) AOIO N° : LIGNE 9 DU PPMEMIS LE : 06/01/2023

**FINANCEMENT**  
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)  
**IMPUTATION**  
2000200003001 DU 03 AVRIL 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés pour les travaux de conception - fourniture et montage des équipements de l'Abattoir Industriel moderne porcin et de l'Entrepôt Frigorifique de Yaoundé.

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives et Procédures de la Banque, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

## 2. Consistance des prestations

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour réaliser les travaux de Conception - réalisation d'un abattoir industriel et moderne de porcins et d'un entrepôt frigorifique à Yaoundé ainsi que la fourniture, le montage et la mise en service des équipements ; la formation du personnel et l'assistance technique au Cameroun comprenant les équipements suivant : les séparateurs de manche de conduite; la grille de sortie, les postes type barrière de sécurité, l'Élévateur, le rail de saignée, la goulotte pour collecter le sang, le transporteur de saignée, les travaux de voirie etc.

## 3. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) telle que définie dans le **Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015 et qui est entré en vigueur le 1er janvier 2016**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

## 4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès **du Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP**

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1<sup>er</sup> étage, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail entre 9 heures et 15 heures 30 mn.

## 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA au Trésor Public. La méthode de paiement sera **au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 logé à la BICEC**. Le Dossier d'appel d'offres sera remis sur présentation de la quittance d'achat.

## 6. Remises des offres

Le dossier d'appel d'offres sera retiré au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture.

Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **24/02/2023 à 10 heures précises**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres rédigées en français en sept (08) exemplaires, dont un (01) original et sept (07) plus une copie électronique (sur clé USB), marqués comme tels devront être déposés à l'Adresse indiquée au point 4 et devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°:00002/AOIO/MINEPIA/CCCM-BEC/CSPMPDCVEP/PDCVEP/SPM/2023 DU 06/01/2023 Conception - réalisation d'un abattoir industriel et moderne de porcins et d'un entrepôt frigorifique à Yaoundé ainsi que la fourniture, le montage et la mise en service des équipements ; la formation du personnel et l'assistance technique ».*

## 7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de 105 000 000 FCFA.

## 8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée le **24/02/2023 à 11 heures**.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage

Téléphone :

Courrier : (237) 698 79 57 45

Spécialiste en Passation des Marchés : (237) 677 75 63 82

Coordonnateur National : (237) 698 734 778

Adresses électroniques : [elev.piscult@gmail.com](mailto:elev.piscult@gmail.com); [taponfack\\_j@yahoo.fr](mailto:taponfack_j@yahoo.fr)

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le MINISTRE

**DR TAIGA**

# PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 31 JANVIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU NKAM ET L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE ET DE LA RESIDENCE DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Préfet du Nkam lance, une demande de cotation POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU NKAM ET L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE ET DE LA RESIDENCE DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

## 3. Cout Prévisionnel

<b>LOT 1 EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU NKAM</b>	<b>20 000 000 F CFA</b>
<b>LOT 2 EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE ET DE LA RESIDENCE</b>	<b>15 000 000 F CFA</b>

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements.

## 5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023 de la République du Cameroun.

## 6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente Cinq mille (35 000) FCFA Payable à la recette des Finances de Yabassi.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **23 Février 2023 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**« N°001/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 31 JANVIER 2023  
POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU NKAM ET L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU  
ET MATERIEL DE BUREAU DE LA DELEGATION  
DEPARTEMENTALE ET DE LA RESIDENCE DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN  
PROCEDURE D'URGENCE  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréé à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23 Février 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critère éliminatoire

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Dossier administratif incomplet
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

## 13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

**NB : Un même soumissionnaire ne peut être attributaire des deux lots.**

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Yabassi et auprès du Chef Service Départemental du Patrimoine de l'Etat du Nkam.

***Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 30 Janvier 2023

Le PRÉFET

**CHE NGWASHI Patrick**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°...001/DC/CMCA/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 POUR LA LOCATION DE BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) POUR UNE PERIODE DE DOUZE (12) MOIS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**: DEMANDE DE COTATION N°\_001/DC/CMCA/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 POUR LA LOCATION DE BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) POUR UNE PERIODE DE 12 MOIS**

### 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, l'entreprise retenue aura la tâche de livrer les services suivants :

- Abonnement mensuel de la bande passante internet dédiée de 08 Mbps en full duplex Yaoundé ;
- Abonnement mensuel de la bande passante internet dédiée de 02 Mbps en full duplex pour les locaux de la CMCA à Douala ;
- Fourniture de dix (10) adaptateurs Clés USB Wi-Fi de 300 Mbps ;
- Ingénierie, installation et paramétrage de liaisons internet pour les sites de Yaoundé et Douala.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 19 676 250** (dix-neuf millions six cent soixante-seize mille deux cent cinquante) Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés de télécommunication de droit camerounais spécialisées dans le domaine de la fourniture d'accès internet.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000** francs CFA (trente mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

## 6. Remise des offres

## 7. Remises des offres

Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces services doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le **28 février 2023** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation N°\_001/DC/CMCA/CIPM/2023 du 27 Janvier 2023 pour la location de bande passante internet à la CRTV Marketing and Communication Agency pour une période de 12 (douze) mois**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

## 8. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage dans le cadre de la présente Demande de Cotation est de douze (12) mois.

## 9. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées le 28 février 2023, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif et la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 90 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NRT/2022 DU 23/01/2023 RECTIFICATIF DU COMMUNIQUE N° 1757/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 DU 24/10/2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FOND ROUTIER, EXERCICE 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 03/08/2022, relatif à la Construction de Certains Ouvrages d'Art sur certains tronçons de route du réseau routier National, les travaux sont répartis trois (03) lots. Treize soumissionnaires ont postulé audit appel d'Offre et trois ont été retenus. Le résultat dudit Appel d'Offres présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS							
N° lot	Type de prestation	Tronçon	Linéaire	Nom et Adresse des Soumissionnaires	Montant corrigé TTC en chiffres (F CFA)	Montant lu à l'ouverture (F CFA)	Délai (mois)
Lot 5-CE/22	Constructions des ouvrages d'art	Carrefour Gouga (inter n 22) – EP de Ngoula – chefferie Mengueme Nord – Carrefour Akongo Inter	//	STEPH Groupe BP: 363 N'Gaoundéré, Tél: 699 15 93 23	50 956718	49 937583	03
Lot 6-OU/22		Route communale carrefour Balatsit (Institut Supérieur de Pétrochimie)-Soh Maffeu (Bansoa Chefferie) y compris aménagement des voies d'accès (longueur 500mx2) dans l'arrondissement de Penka-Michel,	12	International Building Construction (IBC) BP: 34484 Ydé; Tél:677 83 58 58	58 657 955	58 657 955	03
Lot 8-OU/22		Pont définitif sur la rivière Mohbet à Kouoptamo, sur la route régionale R0619, commune de Kouoptamo	6,60	MBU BP: 34752 Ydé; Tél: 677 97 32 27	59 567 996	59 697 740	03

## SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	SOUSSIONNAIRES	Motifs d'élimination
01	TNH	- N'a pas justifié la possession en propre du pick-up et a obtenu la note de 09/15
02	Enterprise EDITEC BTP Cameroun BP: 187 Tél: 677771234	- Caution non conforme au modèle du DAO
03	BRIMOTECH Sarl BP: 33205 Ydé Tél: 677697525	- Caution non conforme au modèle du DAO
04	ATD Building et BIZ Sarl BP: 16156 Ydé Tél: 696688168	- Caution non conforme au modèle du DAO
05	Cameroun Contractor BP: 120Bamenda Tél: 677034580	- Non possession de matériel en propre - Note de 11/15
06	Ets ANATEMEH Johnson FRU. BP: 5255 Tél: 677769821	- Caution non conforme au modèle du DAO
07	WECOMA Groupe NGC Tél: 675272014	- A présenté un conducteur des travaux ne remplissant pas les conditions exigées par le DAO
08	DIACT BP: 25025 Ydé Tél: 677771234	- Caution non conforme au modèle du DAO - CNPS non reconnue par le programme - Attestation de non redevance appartenant à AMBOUL BAH (Ets INTER CONNECTION)
09	Ets HOMACAM BP: 518. Tél: 694397237	- A présenté un conducteur des travaux ne remplissant pas les conditions exigées par le DAO et a eu la note de 06/15
10	SOGEMAR CAM Sarl BP: 1271 Bafoussam Tél: 694595768	- Attestation de capacité financière non conforme aux exigences du DAO - Offre technique non conforme

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de marchés et de lettre Commande.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et n'ayant pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 0089/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/BB/2023 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/12/2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES REGIONALES R0105 : ECHANGEUR NKOLBISSON - ECHANGEUR ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ET DU MINEPAT EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 005832 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/12/2022, en procédure d'urgence pour le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux de réhabilitation des tronçons de routes REGIONALES R0105 : Echangeur NKOLBISSON - Echangeur ZAMENGOUE (9,050 KM), ECHANGEUR ZAMENGOUE- EKEKAM - EVODOULA (43,950 KM), ET R0133 : EKEKAM-MONATELE (28,5 KM), dans la Région du Centre. Le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

N° de lot	Tronçons/sites	Linéaires en Km	BET	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)	Type d'intervention
Lot Unique	Echangeur Nkolbisson – échangeur Zamengoue	9,050	LABOGENIE B.P: 349 Yaoundé Tel: 222 30 24 55/ 222 30 30 06	1 350 037 639	37	Contrôle technique et surveillance des travaux
	Echangeur Zamengoue- Ekekam - Evodoula	43,950				
	Ekekam-Monatélé	28,5				

Le mandataire dudit BET attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00006/E/2/C/MINHDU/23 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00077/E/2/ASMI/MINHDU/2023 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PASSERELLES PIÉTONNES À L'AUTOROUTE YAOUNDÉ-NSIMALEN (SECTION RASE CAMPAGNE), (LOT1), LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DES VILLES DE YAOUNDÉ ET DOUALA (LOT2), LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLOWA (LOT3), LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DU BOULEVARD DU LAMIDAT DE MAROUA (LOT4), EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner aux Appels d'Offres National Restreint relatif aux consultations ci-dessous. Il s'agit :

**LOT 1 :** Maîtrise d'œuvre des travaux de construction des passerelles piétonnes à l'autoroute Yaounde-Nsimalen (section rase campagne).

N°	BET	ADRESSE	TELEPHONES
1	BEC LA ROUTIERE	BP : 13 704 Yaoundé	222 22 35 64 / 222 23 53 03
2	Gpt INOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL	BP : 13 069 Yaoundé BP : 30 011 Yaoundé	652 96 32 08 / 677 01 08 08 222 20 69 09 / 656 68 63 90
3	INTEGC Sarl	BP : 11 088 Yaoundé	242 73 86 37 / 699 92 48 95
4	PRISMA Sarl	BP : 15 553 Yaoundé	222 232 599 / 693 04 00 56

**LOT 2 :** Maîtrise d'œuvre des travaux de traitement des nids de poules sur les voies principales des villes de Yaoundé et Douala

N°	BET	ADRESSE	TELEPHONES
1	BEC LA ROUTIERE	BP : 13 704 Yaoundé	222 22 35 64 / 222 23 53 03
2	ENSERBAT TP	BP : 11 366 Yaoundé	674 75 24 24
3	Gpt INOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL	BP : 13 069 Yaoundé BP : 30 011 Yaoundé	652 96 32 08 / 677 01 08 08 222 20 69 09 / 656 68 63 90
4	TGBT	BP : 3 969 Yaoundé	656 172 044

**LOT 3 :** Maitrise d'œuvre des travaux d'aménagement des voies d'accès au Diocèse d'Ebolowa

N°	BET	ADRESSE	TELEPHONES
1	ARSUK Sarl	BP : 11 149, Yaoundé	699 624 371/690 099 132
2	BETAS AS	BP : 12 426 Yaoundé	243 620 819/697 25 04 56
3	GROUPE LE KONGLOMERA	BP :	656 06 24 24
4	POUM'S Sarl	BP : 14 300 Yaoundé	699 19 54 74

**LOT 4 : Maitrise d'œuvre des travaux de bitumage du boulevard du Lamidat de Maroua**

N°	BET	ADRESSE	TELEPHONES
1	ARCHIMAG	BP : 15 559 Yaoundé	695 295 773/695 379508
2	ARSUK Sarl	BP : 11 149, Yaoundé	699 624 371/690 099 132
3	ISD Sarl	BP : 30 Maroua	699 69 62 30/678 64 06 69
4	SAHEL CONCEPT ET DEVELOPPEMENT Sarl	BP :	655 94 44 01/655 32 74 16

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00005/E/2/C/MINHDU/23 DU 23 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 00078 DU 22 DECEMBRE 2022 POUR LA MAITRISE DOEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1675 LOGEMENTS CONFIES AUX PME LOCALES A YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les BETs ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Avis d'Offres National Restreint relatif à la consultation ci-dessus mentionnée. Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BXTG	BP : 6 429 Yaoundé-Cameroun	677 716 737 / 699 955 131
2	PRISMA Sarl	BP : 15553 Yaoundé	222 23 25 99 / 693 04 00 56
3	DIDON CONSEIL	BP : 30 011 Yaoundé	222 20 69 09

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BETs ci-dessus présélectionnés

Les BETs de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELEKOS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique d'Elekos.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **Vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB au titre de l'Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°.....

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 655 52 07 14 ,693 68 30 75 B.P : 38 Akonolinga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 6 55 52 07 14, B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs CFA** à la Recette municipale d'Akonolinga contre quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le **02/03/2023 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 03/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLEPUBLIQUE D'ELEKOS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent cinquante mille (400 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga **le 02/03/2023, à 13 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

### Critères éliminatoires

- 1) Absence de la Caution de soumission;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins( **70** ) **pourcent** de critères essentiels ;
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission
- 6) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;

### Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) L'expérience de la ressource humaine de l'entreprise ;
- 3) Le matériel et les équipements essentiels ;
- 4) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 5) Le rapport de visite de site cosignée par le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- 6) La méthodologie d'exécution des travaux ;

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **7/10** ;
- 3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante ;

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire au numéro de téléphone : 693 68 30 75./6 55 52 07 14.

## 1- DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants: **658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32**

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

# COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/C-DIBAMBA/SG/CIPM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DES ESPACES EXTERIEURS AU MARCHÉ DE MISSOLE II (LOT 01) ET LES TRAVAUX  
SUPPLEMENTAIRES DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA,  
ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU  
LITORAL.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA, exercice 2022, le Maire de la Commune de Dibamba, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dibamba, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU MARCHÉ DE MISSOLE II (LOT 01) ET LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à achever les marchés de Missolé II (lot 01) et de Kopongo (lot 02) conformément au devis descriptif quantitatif et estimatif ci joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier d'Appel d'offres tel qu'il est précisé en titre.

### LES TRAVAUX DU LOT 01 PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT ;
- PLOMBERIE SANITAIRE ;
- ELECTRICITE ;
- REVETEMENT ;
- VRD – ASSAINISSEMENT.
- 

### LES TRAVAUX DU LOT 02 PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- FONDATION ;
- MACONNERIE – ELEVATION ;
- CHARPENTE – COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE ;
- ELECTRICITE.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque lot est de :

- Lot 01 : Aménagement des espaces extérieurs au marché de Missolé II pour un montant de Cent millions (100 000 000) FCFA ;
- Lot 02 : Travaux Supplémentaires au marché de KOPONGO : Quarante Trois Millions Soixante Dix Mille Six Cent Trente Six (43 070 636) francs CFA

## 4. Allotissement

Les travaux seront constitués de deux (02) lots tel qu'indiqué plus haut.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le FEICOM et la Commune de Dibamba pour le compte de l'exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent cinquante mille francs CFA)** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Dibamba sise à Dibamba**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, à Logbadjeck, tel : 699 68 28 56, au plus tard

le **27/02/2023 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°01 /AONO/C/DIBAMBA/CIPM/2023 DU 30 JANVIER 2023**

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU MARCHÉ DE MISSELE II (LOT 01) ET LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est **Trois (03) mois pour chacun des lots** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une somme équivalente à 20% du coût prévisionnel du marché soit :

Un montant de **Deux millions (2 000 000) FCFA. LOT1 et Huit Cent Soixante Un Mille Quatre Cent Treize (861B413 ) FCFA pour LOT2**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, à Logbadjeck, tel : 699 68 28 56, au plus tard **le 27/02/ 2023 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°01 /AONO/C/DIBAMBA/CIPM/2023 DU 23&27 JANVIER 2023**

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AU MARCHÉ DE MISSOLE II (LOT 01) ET LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DU MARCHÉ DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 27/02/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

### 14.1- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

## - Critères éliminatoires

- a) Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- c) Pièce administrative absente ou non conforme à l'ouverture des plis et non régularisée après 48h
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire
- e) Omission du sous-détail d'un prix quantifié
- f) Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché antérieur au cours des 03 dernières années) et de non appartenance sur la liste des entreprises suspendues
- h) Non acceptation des clauses du contrat
- i) Note Technique inférieure **70%**

## - critères essentiels.

### 14.2- Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation portera ainsi sur l'offre technique suivant les critères ci-après :

- a) La présentation générale des offres ;
- b) L'expérience de l'entreprise ;
- c) La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;
- d) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- e) La méthodologie d'exécution ;
- f) La capacité financière.

Chaque critère est validé après satisfaction de :

### 15. Attribution

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés seront évalués. L'attribution sera au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus conforme aux critères financiers. L'évaluation financière sera basée sur la présentation des pièces dans l'ordre du DAO et sur le montant corrigé de l'offre soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif estimatif, et les Sous-détails des prix. Elle consistera aussi à la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions relatives.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, B.P. 36 Edéa, Tel : 699 68 28 56.

Lutte contre la corruption .

*DIBAMBA le 30 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***NJECACAL Manfr***

**COMMUNE D'AKONOLINGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-AKGA/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI, MBIELE, ESSANG-NDIBI ET ZALOM, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

N° LOT	INTITULE DU PROJET	FINANCEMENT
00	CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI, MBIELE, ESSANG-NDIBI ET ZALOM.	25.000.000

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :  
Travaux préparatoires/Terrassement  
Fondation;  
Elévation/couverture ;  
Enduits ;  
Le plafond ;  
Energie solaire  
La peinture.

**3. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel sont constitués d'un lot unique

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine des travaux de génie civil.

**5. Financement**

- Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du développement rural, (MINADER) Exercice 2023, selon le tableau ci-après :

● <b>Objet</b>	● <b>Crédit de Paiement (FCFA)</b>
● <b>CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI</b>	● <b>6.250.000/hangar</b>

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) Francs CFA** payable à la Recette Municipale d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, **obligatoirement**, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **(01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard **le 02/03/2023 à 12heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-AKGA/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI, MBIELE, ESSANG-NDIBI et ZALOM, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée ou un organisme financiers agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant **de deux cent soixante quinze (275.000) FCFA**, valable trente (30) jours après la date de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Les offres parvenus après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à la Mairie d'Akonolinga.

Elle aura lieu **le 02/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

### A- Critères éliminatoires

#### a. Offre administrative

- 1) Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires ;
- 2) Absence de la caution de soumission.

#### b. Offre technique

- 1) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% des critères de qualification.

#### c. Offre financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

### B- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise.....Oui/Non ;
- 2) L'expérience du personnel .....Oui/Non;
- 3) Le matériel et les équipements essentiels .....Oui/Non;
- 4) L'organisation, le planning d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet .....Oui/Non;
- 5) Le rapport signé de la visite de site .....Oui/Non;
- 6) La capacité financière de l'Entreprise.....Oui/Non ;

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre :

- Administrative sera jugée conforme ;
- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 75% ;
- Financière, sera jugée conforme et classée la moins-disante après corrections éventuelles.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga (secrétariat Général ou Secrétariat Particulier du Maire), Tél.: 655 52 07 146/693683075.

### 17. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32.

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006./AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A EP AKONOLINGA-VILLE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une bibliothèque municipale.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installation du chantier ;
- Défrichage du site ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- Dallage du sol et chape ;
- L'électricité ;
- Les enduits ;
- La peinture ;
- Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **dix millions cinq-cents mille (10 500 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB au titre de l'Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél 655 52 07 14 ,693 68 30 75 B.P : 38 Akonolinga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire, Tél655 52 07 14 B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** à la Recette municipale d'Akonolinga contre quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le 02/03/2023 à **12 heures** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCE/URE D'URGENCE**

**N° 03/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP AKONOLINGA-VILLE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent dix mille (210.000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga **le ....., à 13 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

#### Critères éliminatoires

- 1) Absence de la Caution de soumission;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins soixante-dix (**70**) **pourcent** de critères essentiels ;
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission
- 6) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures réglementaires ;

#### Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) L'expérience de la ressource humaine de l'entreprise ;/
- 3) Le matériel et les équipements essentiels ;
- 4) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 5) Le rapport de visite de site cosignée par le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- 6) La méthodologie d'exécution des travaux ;

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 pourcent**;
- 3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante ;

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Service des Marchés ou au Secrétariat Particulier du Maire au numéro de téléphone :6 55 52 07 14/693 68 30 75.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC aux numéros suivants: **658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32**

-

---

YAOUNDE le 26 Janvier 2023

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## COMMUNE DE KOUSSERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/KSRI/CIPM/2023 DU 25/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GROUPE 2A DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUSSERI, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de KOUSSÈRI un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à PEP groupe 2A dans la Commune de KOUSSERI, Département du Logone et Chari.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;  
? Les travaux préparatoires-Etude ;  
? Les terrassements ;  
? Les fondations ;  
? Les maçonneries et élévation ;  
? La charpente - la couverture ;  
? Les menuiseries métalliques ;  
? Menuiseries bois ;  
? Plomberie sanitaire ;  
? Les menuiseries bois ;  
? La plomberie sanitaire ;  
? L'électricité ;  
? La peinture ;  
? Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 28 000 000 (Vingt-Huit millions) Francs CFA TTC le bloc de deux salles de classe type urbain ,

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, MINEDUB Exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de KOUSSERI auprès de la structure interne de gestion Administrative des marchés publics (unité en charge des Appels d'Offres) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de KOUSSERI auprès de la structure interne de gestion Administrative des marchés publics (unité en charge des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de KOUSSERI de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la structure interne de gestion administrative des marchés Publics (responsable en charge des Appels d'Offres) de la Commune de KOUSSERJ au plus tard **le 15/02/2023 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 002/AONO/C/KSRI/CIPM/2023 DU 25/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GROUPE 2A DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux caractéristiques particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit Cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA pour le lot unique, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de quatre (04) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Kousseri **le 15/02/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés KOUSSERI en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Pièce falsifiée ;

2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) N'avoir pas réuni au moins 35% des critères de qualification.

d. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de FEMreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement

4) Le matériel et les équipements essentiels

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet

Oui/Non

Oui/Non

Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de KOUSSERI auprès de l'unité en charge des Appels d'Offres.

*KOUSSERI le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**ISSEINI DARKADRE**

## COMMUNE DE WAZA

**OPEN NATIONAL OUVERT INVITATION TO TENDERN° 001/ONIT/WA2A-C/[TB/2023 OF 05 JANV 2023 FOR THE PUBLIC LIGHTING WORKS OF SOME LOCALITIES OF THE WA^ COUNCIL : NGAME(07) GOULOU(03) OULZOUME(05). KABE 1(01), KABE 2(02), KABE 3(02), BILE KOTOKO(03). BILE MOUSGOUM(05). IVIIZIGLI(02). DOUVOUL(04), KOMARKA(02), VIGUIYOUM(03) AND WA2ACENTRE(11). LOGONE AND CHARL DIVISION, FAR-NORTH REGION,**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

The Mayor of WAZA Council (Contracting Authority) hereby launches in an emergency procédure, an Open National Invitation to Tender for the public lighting works of some localities of the Waza Council : NGAME(07) GOULOU(03) OULZOUME(05), KABE 1(01). KABE 2(02), KABE 3(02), BILE KOTOKO (03), BILE MOUSGOUM (05), MIZIGLI (02), DOUVOUL (04), KOMARKA (02), VIGUIYOUM (03) AND WAZA CENTRE (11), Logone and Chari Division, Far-North Région

### 2. Consistance des prestations

The nature of work includes ;  
Studies and site installation  
- Solar equipments furniture  
- Fixing the pôle and Installing streellgts

### 3. Cout Prévisionnel

an estimated cost of one hundred million (100 0000 000) francs CFA

### 4. Allotissement

The entire works are in single lot.

### 5. Participation et origine

Participation in this tender is open on equal terms with companies under Cameroonian law, justifying the technical capacities and financial resources to carry out the work covered by this tender.

### 6. Financement

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the PIB-MINDDEL for 2023 financial year for an estimated cost of one hundred million (100 0000 000) francs CFA.

### 7. Consultation du Dossier

The File may be consulted during working hours at the WAZA Council.

### 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the WAZA Council (Mayor's Secrétariat) as soon as this notice is published against payment in the WAZA Municipal Receipt of a non-refundable sum of one hundred thousand (100 000) FCFA.

**9. Remises des offres**

Each offer drafted in English or in French in seven (07) copies including the original and the five copies marked as \_ such, should be deposited against a receipt duly signed in the secretary of the Secretariat of the WAZA Council not later than 31 Janv 2023 at 1 p.m. local time and should carry the inscription;

**OPEN NATIONAL OUVERT INVITATION TO TENDER  
N° 001/ONIT/WA2A-C/TB/2023 OF 05 JANV 2023  
FOR THE PUBLIC LIGHTING WORKS OF SOME LOCALITIES OF THE WA^ COUNCIL : NGAME(07)  
GOULOU(03) OULZOUME(05). KABE 1(01), KABE 2(02), KABE 3(02), BILE KOTOKO(03). BILE  
MOUSGOUM(05). IYIZIGLI(02). DOUVOUL(04), KOMARKA(02), VIGUIYOUM(03) AND WA2ACENTRE(11).  
LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR-NORTH REGION,**

**10. Délai de Livraison**

The delivery deadline provided by the Contracting Authority is three months from the notification date of the service order to the beginning of work.

**11. Cautionnement Provisoire**

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document are required. The big bond must imperatively be produced in accordance with the special conditions of the invitation to tender. The bond must not be older than three (03) months or must not be produced after the signing of the tender file.

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first-rate bank approved by the ministry of finance featuring on the list in document 9 of the tender file of an amount of two million (2 000 000 CFA) francs CFA

**12. Recevabilité des Offres**

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the ministry of finance or the non-respect of the models of tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in public and will be on 01 Janv 2023 at 2 p.m. local time in the meeting room of the WAZA Council. At 2 p.m. local time by the WAZA Internal Tender's Board. Only the bidder may attend or be duly represented by a person of their choice who has perfect knowledge of the offers.

**14. Critères d'évaluation**

They are:

- Incomplete administrative and financial offer;
- Offers non-compliance with the invitation to tender;
- False declaration or counterfeit documents;
- Financial offer less than 85% of the estimated cost of the project
- Non-compliance with the major technical specifications: module power, lamp power, luminous efficiency, battery capacity, candelabra material, concrete mix and size.
- Technical score less than 75% of YES compared to the essential sub-criteria.

12.2. Main essential criteria:

The criteria for qualification of candidates will include;

**15. Durée Validité des Offres**

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission.

**16. Renseignements Complémentaires**

Complementary technical information may be obtained during the working hours at the WAZA Council and at the Logone and Chari Division (Délégation of Water and Energy).

GAWAZA le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

**IBRAHIM MOHAMED**

## COMMUNE DE WAZA

**DEMANDE DE COTATION002/DC/C-WAZA/CIPM/2023 DU 05 JANV 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME-NORD. EN DEUX (02) LOTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de WAZA, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel médical De certains Centres de Santé Intégrés (CSI) de laCommune de WAZA, Département du LOGONE et CHARL.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande deCotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le Montant estimatif est de de huit millions 8 000 000 FCFA TTC par lot ;

### 4. Allotissement

L'ensemble des équipements sont divisés en deux (02) lots ainsi qu'il suit ;

N° LOTS	Désignation du projet	Lieu de livraison	Montant Prévisionnel
1	Equipement en matériel médical	CSI de BILE	8 000 000
2	Equipement en matériel médical	CSI de ZIGAGUE	8 000 000

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP)-MINSANTE, Exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux fieures ouvrables à la Commune de WAZA (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux fieures ouvrables à la Commune de WAZA (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de WAZA, d unesomme non remboursable de Vingt milie (20 000) francs CFA.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune (Secrétariat du Maire) au plus tard **le 30 janv 2023 à 13heures**, heure locale et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION**

**002/DC/C-WAZA/CIPM/2023 DU 05 JANV 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. En Deux (02) Lots.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.  
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit cent soixante mille (160 000) Francs CFA par lot.  
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis aura lieu **le 30 janvier 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de WAZA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de WAZA.

**14. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires :

c. Offre Administrative

5) Absence d'une pièce administrative après un délai réglementaire accordé au soumissionnaire;

6) Absence de la caution de soumission ;

7) Pièce falsifiée ;

8) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

d. Offre Financière

3) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC ;

4) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

A/.g : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**15. Attribution**

n/a

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de WAZA,

GAWAZA le 5 Janvier 2023

Le MAIRE

**IBRAHIM MOHAMED**

## COMMUNE DE MAGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 25 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DU CEREALE A MALKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du magasin de stockage de la céréale à Malka, Commune de **Maga**, Département du Mayo-Danay Région de l'Extrême-Nord. Le Maire de la commune de MAGA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du MINADER, ressources transférées-Exercice 2023.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 23 000 000 FCFA (**vingt trois millions**) de francs CFA.

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINADER, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation suivante : Ligne n° \_\_\_\_\_

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mga, au Secrétariat Général dès le lancement de l'avis d'appel d'offres

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Secretariat Général de la Commune au lancement des appels d'offres dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente cinq mille) francs CFA** payable à la Recette municipale de la Commune de Mga.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de MAGA au plus tard le 22 février **2023**, date limite de réception des offres à **12 heures** et devra porter la mention:

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 003/2023/ AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 25 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DU CEREALE A MALKA DEPARTEMNT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de **460 000 (quatre cent soixante mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 février 2023 à 13 heures** précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de la Commune dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,

#### Offre Technique :

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
  - Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

#### Offre financière :

- Offre financière incomplète,
- Pièce non conformes,
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'un sous-détail de prix,
- sous-détail de prix irréaliste et erroné
- Non-conformité du modèle de soumission.

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

## 15. Attribution

Le Préfet du Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Maga ou au téléphone aux numéros **tel : 692 50 52 13/ 690 79 81 00/696 20 53 86**.

*MAGA le 25 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***BOUKAR IBRAHIM Ibrahim***

## COMMUNE DE MAGA

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-TR DU 23 JANVIER 2023  
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE MUNICIPALE DE POUSS, ARRONDISSEMENT DE  
MAGA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Maga, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de la voirie municipale dans la localité de Pouss, Arrondissement de Maga.

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun

### 6. Financement

Le projet est financé par le BIP du MINDDEVEL.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Commune de Maga.

### 8. Acquisition du Dossier

Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000F (cinquante mille francs) CFA** payable à la Recette Municipale de Maga.

### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Maga au plus tard le **22 février 2023 à 12 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°005/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-TR DU 25/01/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE  
MUNICIPALE DE POUSS, ARRONDISSEMENT DE MAGA**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé à **600.000 (six cent mille) francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un seul temps le **22 février 2023** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de Maga. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- dossier non conforme aux prescriptions du DAO ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié;
- non justification de l'exécution d'un projet similaire réalisé au cours de l'une des cinq dernières années ;
- Conducteur des Travaux n'est pas au moins Technicien Supérieur de Génie Civil ;
- non justification de la possession en propriété ou location du matériel minimum composé d'une niveleuse,
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique au moins de 70% d'éléments positifs ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié.

### Critères essentiels

A - Références 7 critères

B - Personnel d'encadrement 20 critères

C - Matériel 16 critères

D – Proposition technique 12 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commune de Maga.

MAGA le 25 Janvier 2023

Le MAIRE

**IBRAHIM BOUKAR**

## COMMUNE DE MAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 25 JANVIER 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution du projet ci-après: **travaux de réhabilitation de certains Centres de Santé dans la Commune de Maga.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les taches suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- MACONNERIES ELEVATIONS
- CHARPENTE - COUVERTURE, MENUISERIES
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- PLOMBERIE

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **Dix-sept millions Francs CFA (17 000 000) par lot.**

### 4. Allotissement

L'AONO est subdivisé en deux lots :

**Lot 1** : réhabilitation du Centre de santé Intégré de Pouss;

**Lot 2** : réhabilitation de la Case de santé de Mourla ;

**Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie-civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de la Santé, exercices 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Commune de Maga. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non-remboursable de **34 000F (trente quatre mille francs) CFA** payable à la Recette Municipale de Maga.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de la Commune de Maga dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente-quatre mille (34 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle devra parvenir dans les Services de la Commune de Maga au plus tard le **22 février 2023 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC**

**DU 25 JANVIER 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA REHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTE DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois **(03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par l'une des banques de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à : **Trois cent quarante mille (340 000) francs CFA.**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'offre.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 22 février 2023 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics dans la salle des conférences des services de l'hôtel de ville de Maga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres.

Les critères éliminatoires sont :

- Dossiers incomplets ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis (sous réserves des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics);
- Absence de la caution de soumission;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- non-satisfaction d'au-moins **70 %** des critères essentiels,
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière,
- Modification des libellés ou quantités du cadre du devis inséré au DAO ;
- offre financière incomplète ou non conforme.

## Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation  Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie- planning et délais d'exécution	

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et réunissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Mairie de Maga.

MAGA le 25 Janvier 2023

Le MAIRE

**BOUKAR IBRAHIM Ibrahim**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**